



Journée Mondiale de la Population 2022

**Un monde de 8 milliards d'habitants :
Vers un avenir résilient.
Exploiter les opportunités et garantir des droits et des
choix pour tous**

**UN CAMEROUN DE 13,2 MILLIONS
DE FEMMES : CAPTURER LE
DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
DANS UNE PERSPECTIVE GENRE**

Journée Mondiale de la Population 2022



**UN CAMEROUN DE 13,2 MILLIONS DE FEMMES : CAPTURER LE DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE DANS UNE PERSPECTIVE GENRE**

SOMMAIRE

Sigles et acronymes	4
Introduction	5
I. Qu'est-ce que le « Dividende Démographique » ?	5
II. Tendances démographiques au Cameroun	8
II.1. Une population en croissance continue	8
II.2. Des structures par âge et par sexe peu variables	8
II.3. Une fécondité en baisse mais encore élevée	10
II.4. Une mortalité encore élevée	10
III. Quels sont les enjeux de la réduction des inégalités de genre pour la capture du Dividende Démographique au Cameroun ?	11
III.1. Education	11
III.2. Emploi	14
III.3. Santé	16
IV. Quels sont les principaux défis de la réduction des inégalités de genre pour la capture du Dividende Démographique au Cameroun ?	19
IV.1. En matière d'éducation	19
IV.2. En matière d'emploi	19
IV.3. En matière de santé	19
IV.4. En matière de production de données statistiques	20
IV.5. En matière de gouvernance	21
V. Quelles actions à mener ?	21
Pour conclure: Que retenir du dividende démographique ?	21
Bibliographie	22

SIGLES ET ACRONYMES

BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
DD	Dividende Démographique
EAE	Enquête Annuelle auprès des Entreprises
EDSC	Enquête Démographique et de Santé du Cameroun
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé -Multiple Indicators Cluster Survey
ENF	Enquête Nationale sur la Fécondité
GE	Grandes Entreprises
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ME	Moyennes Entreprises
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OOAS	Organisation Ouest-Africaine pour la Santé
PDI	Personnes Déplacées Internes
PE	Petites Entreprises
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SR	Santé de la Reproduction
SRMNIN	Services de Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Nutritionnelle
SWEDD	Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend
TPE	Très Petites Entreprises
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

INTRODUCTION

Selon les Nations Unies, la population mondiale connaît une forte croissance depuis plusieurs décennies : elle a franchi le seuil de **7 milliards d'individus en 2011 et devrait atteindre 8 milliards en 2022, et près de 10 milliards en 2050**. Cette croissance spectaculaire s'accompagne : i) d'une urbanisation grandissante (**en 2007, la population urbaine mondiale a dépassé la population rurale mondiale pour la première fois, en 2050 environ 66 % de la population mondiale vivra dans des villes**) ; ii) d'une accélération des migrations (**en 2020, le nombre de migrants dans le monde était d'environ 281 millions, soit 51 millions de plus qu'en 2010 et 128 millions de plus qu'en 1990**) ; iii) d'une baisse de la fécondité (**le taux de fécondité au niveau mondial est passé de 4,7 enfants par femme en 1950, à 2,4 en 2022 et devrait être de 2,2 enfants par femme en 2050**) ; et, iv) d'une augmentation de l'espérance de vie (**de 64,8 ans au début des années 1990 à 77,1 ans en 2050**).

Le Cameroun connaît également une croissance démographique remarquable, avec une population qui est passée de 7,6 millions en 1976 à plus de 26 millions en 2022, un taux d'accroissement annuel moyen de 2,6 % et un taux d'urbanisation de plus de 52% en 2010¹. Pour tirer les bénéfices de cette croissance, il est primordial d'en identifier les leviers grâce à des statistiques fiables et de mener les politiques adéquates en matière d'emploi, de répartition des revenus, de protection sociale, d'accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement, à l'assainissement, à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie, etc.

A l'occasion de la 33^{ième} Edition de la Journée Mondiale de la Population qui se célèbre le 11 juillet sous le thème : **«Un monde de 8 milliards d'habitants : Vers un avenir résilient. Exploiter les opportunités et garantir des droits et des choix pour tous»**, le Cameroun se joint à la communauté internationale pour réfléchir sur le devenir de sa population, dont les femmes représentent plus de la moitié. Dans cette optique, le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) publie la présente brochure intitulée : **« un Cameroun de 13,2 millions de femmes : capturer le dividende démographique dans une perspective genre »**. L'objectif de cette publication est de mettre en exergue les enjeux et défis liés à la réduction des inégalités entre hommes et femmes au sein d'une population en pleine croissance, pour l'atteinte de l'émergence en 2035.

Le document est structuré en 5 sections : (i) définition du concept de dividende démographique; (ii) tendances démographiques au Cameroun (iii) enjeux liés au dividende démographique avec une dimension genre ; (iv) principaux défis et (v) recommandations.

I. QU'EST-CE QUE LE « DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE » ?

Le dividende ou « bonus » démographique représente le coup de pouce historique que le changement démographique, notamment de la structure par âge de la population, pourrait impulser au développement socio-économique d'un pays. En d'autres termes, le dividende démographique renvoie au gain économique qu'un pays pourrait tirer à un stade particulier de l'évolution de sa démographie, autrement dit de la structure de sa population, se traduisant notamment par une augmentation de la proportion de la population

¹ Statistiques du BUCREP

active (15-64 ans) considérée comme productrice comparativement à la population dépendante ou à charge (moins de 15 ans et 65 ans et plus) considérée comme consommatrice. Ainsi, lorsque dans un pays les femmes ont de moins en moins d'enfants, le poids des personnes en âge de travailler augmente, tandis que celui des personnes à charge/dépendantes (enfants et personnes âgées) diminue ; ce changement dans les rapports de dépendance démographique^{2/} économique^{3/}, pourrait booster l'économie et accroître le niveau de bien-être des populations, si les investissements adéquats sont mis en œuvre.

Figure 1 : Etapes vers l'atteinte du dividende démographique



Source : Eloundou Enyegue P., 2014

Le premier dividende s'obtient lorsqu'un nombre important de jeunes trouvent un emploi décent. Cette absorption des jeunes par le marché du travail, permet non seulement d'accroître la production, mais également de relever le niveau d'épargne du pays. Le deuxième dividende s'obtient quant à lui lorsque la population active est vieillissante. Cette dernière consacre une bonne part de son revenu à l'épargne-retraite, à la consommation ou à d'autres investissements qui contribuent à la relance de l'économie.

Les bénéfices du dividende démographique devraient ainsi profiter à toutes les couches de la population (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées).

Figure 2 : Etapes du cycle de vie



Source : Eloundou Enyegue P., 2014

2 Le rapport de dépendance démographique s'obtient en rapportant le nombre d'individus de 0 à 14 ans à ceux de 65 ans et plus. Cet indicateur ne tient pas compte du fait que beaucoup d'enfants sont encore dépendants au-delà de 15 ans, beaucoup d'adultes le deviennent aussi avant 65 ans, et qu'enfin, toutes les personnes adultes ne sont pas actives sur le marché de l'emploi.

3 Le rapport de dépendance économique se définit comme le rapport de ceux qui ne travaillent pas sur ceux qui travaillent. Il mesure la charge économique supportée par les travailleurs. Cet indicateur prend en compte une partie de la dépendance et ne permet pas de mesurer la « charge de dépendance » pesant sur les actifs qui soutiennent les personnes dépendantes.

Ces bénéfices pourront être perceptibles aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique. Au niveau macroéconomique, la baisse du rapport de dépendance démographique offre la possibilité d'investir davantage de ressources pour un capital humain⁴ de qualité, et dans d'autres secteurs de l'économie : infrastructures, industrialisation, technologies, création d'emplois, etc. Tous ces investissements contribuent à la hausse du Produit Intérieur Brut par tête (PIB/tête) et partant, du revenu moyen des ménages. L'augmentation des revenus des ménages pourrait également susciter une augmentation de l'épargne privée qui contribuerait à une accumulation des capitaux susceptibles de financer l'économie.

Au niveau microéconomique, la baisse de la fécondité offre la possibilité aux enfants d'accéder à des soins de santé et à une éducation de qualité, toutes choses qui améliorent leur capital humain et leur compétitivité sur le marché du travail. En outre, la prise en charge des parents vieillissants pourrait de moins en moins peser sur les enfants adultes, car ceux-ci se seraient constitués une épargne assez suffisante pour leur retraite.

La capture du dividende démographique ne se fait pas de manière automatique. Celle-ci est conditionnée par la mise en place d'un ensemble de politiques cohérentes en matière d'emploi, d'éducation, de santé et d'autonomisation des femmes notamment⁵.

Figure 3 : Cinq piliers de politiques pour créer et exploiter le dividende démographique



Source : Population Reference Bureau, 2013.

*** Comment le genre intervient-il dans la capture du dividende démographique ?**

La capture du dividende démographique dans une perspective genre passe par la mise en place de politiques visant à réduire les disparités entre hommes et femmes dans les sphères économique, sociale et politique, notamment en termes de qualité et de quantité dans différents domaines (éducation, santé des enfants, accès à l'emploi, etc.) et surtout par l'élimination des pratiques traditionnelles néfastes et des stéréotypes liés aux normes de genre.

Figure 4 : Education de la jeune fille



Source : UNFPA, 2013.

4 Le capital humain désigne « l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulées par les individus et qui déterminent en partie leur capacité à travailler ou à produire pour eux-mêmes ou pour les autres » (Généreux, 2000).

5 Voir travaux de Guengant (2011 et 2013).

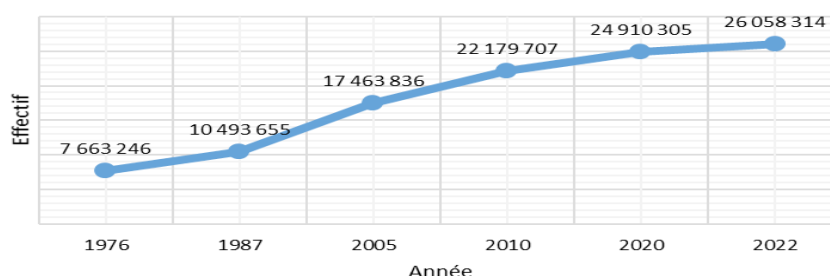
II. TENDANCES DEMOGRAPHIQUES AU CAMEROUN

Le dividende démographique ne s'obtient que par des changements dans les effectifs globaux et la structure de la population. Ces changements sont en grande partie attribuables à la mortalité et à la fécondité. Quelles sont les tendances en matière de volume global de la population, structure par âge et par sexe, fécondité et mortalité ?

II.1. Une population en croissance continue

La population du Cameroun a connu une évolution importante au cours des 50 dernières années. En effet, lors du recensement de 1976, la population du Cameroun est évaluée à plus 7,66 millions. En 2022, elle est estimée à plus de 26 millions d'âmes. Le taux de croissance démographique est ainsi en moyenne de 2,6 % par an. Si ce taux de croissance se maintient, le Cameroun pourrait atteindre 34 millions d'individus d'ici 2050.

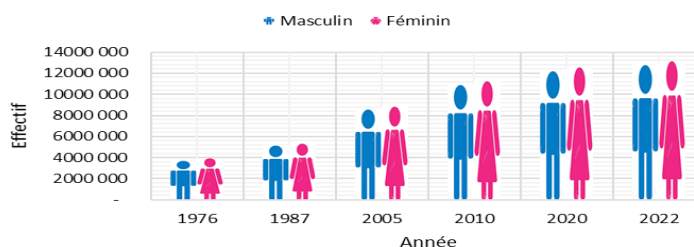
Graphique 1 : Evolution de la population camerounaise de 1976 à 2022



Source : RGPH 1976, RGPH 1987, RGPH 2005, Projections démographiques (BUCREP).

Dans cette évolution, les femmes ont toujours été plus nombreuses que les hommes, et leur nombre tend à être encore plus important ces dernières années. Ainsi, en 1976, il y avait plus de 3,91 millions de femmes pour 3,75 millions d'hommes alors que pour l'année 2022, ces effectifs sont estimés respectivement à 13,19 millions et 12,86 millions. Les projections démographiques laissent croire que cette tendance se maintiendra jusqu'en 2050. Cette évolution indique que des efforts doivent être consentis pour prendre en compte les besoins spécifiques des filles et des femmes dans toutes les strates sociales du pays, en vue d'accroître leur participation au développement.

Graphique 2 : Evolution des effectifs par sexe du Cameroun de 1976 à 2022



Source : RGPH 1976, RGPH 1987, RGPH 2005, Projections démographiques (BUCREP).

II.2. Des structures par âge et par sexe peu variables

De nombreux travaux ont montré l'importance des changements de structure par âge dans l'accélération de la croissance économique des pays émergents, notamment en Asie

de l'Est. La structure par âge du Cameroun n'a pas beaucoup varié depuis 1976, le poids des principaux groupes d'âges étant relativement stable.

Tableau 1 : Evolutions de la population par grands groupes d'âges (%), du rapport de dépendance et du rapport de masculinité

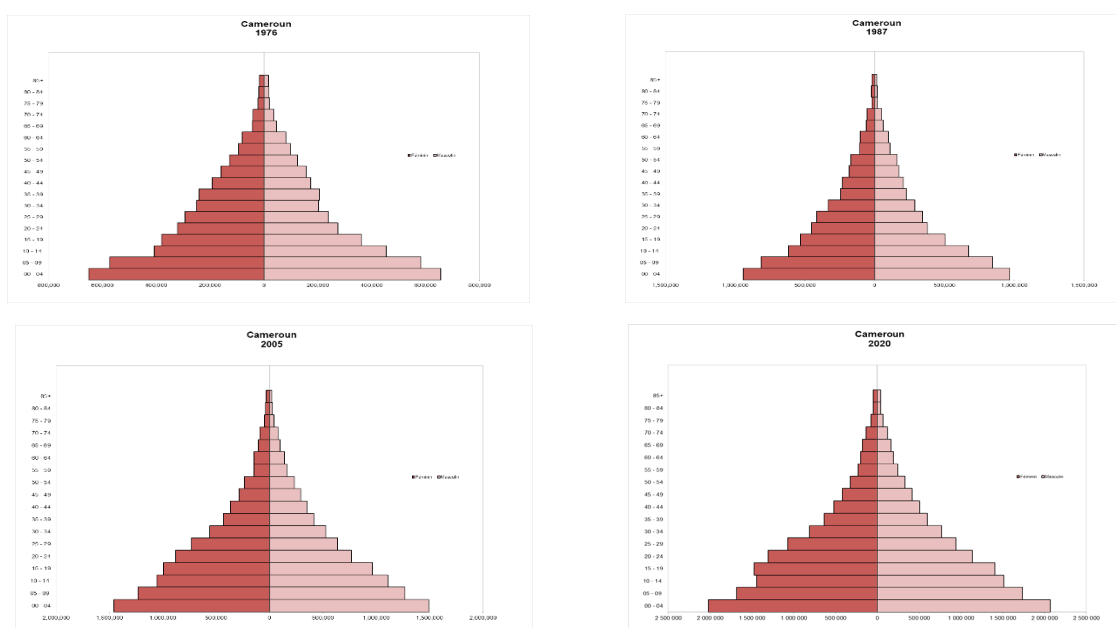
Groupes d'âges	1976 (1er RGPH)	1987 (2ème RGPH)	2005 (3ème RGPH)	2010*	2015*	2020*
0-14 ans	43,4	46,4	43,6	43,4	43	42,4
15-59 ans	50,8	48,3	51,4	51,6	51,9	52,3
60 ans et +	5,8	5,3	5,0	5,0	5,1	5,3
Rapport de dépendance	89	99	94,8	87,3	86	84,7
Rapport de masculinité	96,1	97,2	97,7	97,6	97,5	97,5

Source : BUCREP, 3ème RGPH et projections démographiques.

Le rapport de dépendance qui est un indicateur majeur de l'atteinte de la fenêtre de l'opportunité démographique connaît une baisse progressive depuis 1987, mais demeure deux fois plus élevé que celui observé dans les pays émergents qui ont su tirer profit du dividende démographique. Par ailleurs, quelle que soit l'année considérée, le rapport de masculinité est en défaveur des hommes, ce qui indique que les femmes sont plus nombreuses.

Les pyramides des âges de 1976 à 2022 présentent une forme en toit de pagode, caractéristiques des pays en développement avec une forte fécondité et une population inactive très importante. L'examen de cette structure par âge et par sexe indique une augmentation progressive des effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus, avec des effectifs plus importants chez les femmes. Ce cas de figure augure le fait que le Cameroun doit mettre en place des systèmes performants pour les besoins gériatriques.

Graphique 3 : Pyramides des âges du Cameroun de 1976 à 2022



Source : RGPH 1976, RGPH 1987, RGPH 2005, Projections démographiques (BUCREP).

Il est important de noter que les projections démographiques montrent que cette structure par groupe d'âge pourrait changer d'ici 2050, si on assiste à une baisse conséquente de la fécondité et une augmentation de l'espérance de vie à la naissance, consécutive à de meilleures conditions de vie et de santé. A cet horizon, il est possible que la population active devienne plus nombreuse que la population inactive.

II.3. Une fécondité en baisse mais encore élevée

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 6,4 enfants par femme en 1978 à 4,8 en 2018. Malgré une baisse de 1,6 points, ce niveau de fécondité demeure assez élevé, pour espérer tirer profit du dividende démographique. En effet, les niveaux de fécondité dans les pays émergents qui ont su bénéficier du dividende démographique se situent entre 2 et 3 enfants, alors qu'ils étaient de l'ordre de 6 enfants et plus il y a une quarantaine d'années. Pour qu'une population augmente, ou du moins reste stable, il faut un ISF d'au moins 2,1 enfants par femme.

Tableau 2 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

Indicateur	1978 (ENF)	1991 (EDSC-I)	1998 (EDSC-II)	2004 (EDSC-III)	2011 (EDSC-MICS)	2018 (EDSC-V)
ISF	6,4	5,8	5,2	5,0	5,1	4,8

Source : ENF, EDSC-I, EDSC-II, EDSC-III, EDS-MICS 2011, EDSC V.

II.4. Une mortalité encore élevée

Quel que soit le type de mortalité, la tendance est à la baisse, tandis que celle de l'espérance de vie est en relative stagnation depuis plus de 30 ans. Pour espérer bénéficier du dividende démographique, le taux de mortalité des enfants doit être égal ou inférieur à 25‰.⁶

Tableau 3 : Evolution de quelques indicateurs de mortalité

Indicateurs	RGPH			EDS/EDS MICS				
	1976 (1er RGPH)	1987 (2ème RGPH)	2005 (3ème RGPH)	1991 (EDSC-I)	1998 (EDSC-II)	2004 (EDSC-III)	2011 (EDS-MICS)	2018 (EDSC-V)
Taux brut de mortalité	20,4	13,7	13,6	-	-	-	-	-
Quotient de mortalité infantile (‰)	156,5	86	77,2	65	80	74	62	48
Quotient infanto-juvenile (‰)	-	139	148,5	126	146	144	122	80
Rapport de Mortalité liée à la Grossesse ⁷ (‰/1000)	-	-	-	-	474	689	782	467
Espérance de vie chez les hommes	43,2	52,5	53,4	-	53,7	-	-	-
Espérance de vie chez les femmes	45,6	57,0	57,1	-	57,5	-	-	-

Source : RGPH 1976, RGPH 1987, RGPH 2005– EDSC I, II, III, V, EDS-MICS.

⁶ PRB, 2013

⁷ Décès de femmes dont les causes sont liées à la grossesse pour 100 000 naissances vivantes

Cette croissance démographique soutenue pourrait constituer un atout considérable, si des politiques adéquates en matière de fécondité, de santé, de scolarisation et d'emploi sont mises en œuvre, afin de bénéficier de la fenêtre d'opportunité du dividende démographique.

III. QUELS SONT LES ENJEUX DE LA REDUCTION DES INEGALITES DE GENRE POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU CAMEROUN ?

Il existe trois facteurs clés pour bénéficier du gain économique lié à la capture du dividende démographique : l'éducation des femmes, leur autonomisation notamment par l'accès à l'emploi et leur santé (par l'accès à la planification familiale et la santé des enfants). Les enjeux seront examinés suivant ces trois facteurs.

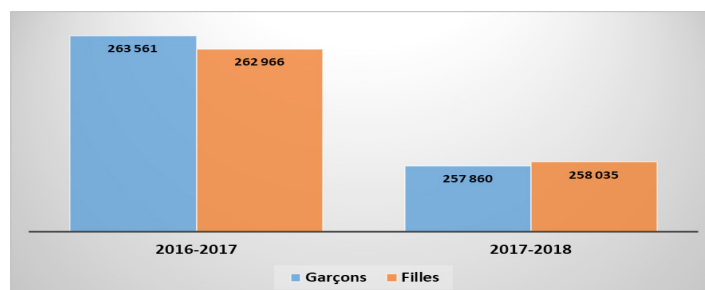
III.1. Education

Investir dans l'éducation des filles est l'un des meilleurs moyens pour un pays de tirer profit de son dividende démographique.

a. Enseignement de base

L'enseignement de base compte le plus grand effectif d'élèves inscrits et les inégalités entre les sexes y sont faibles. Dans le préscolaire, en 2016-2017, il a été enregistré 263 561 garçons contre 262 966 filles. En 2017-2018, cette situation a changé au profit des filles qui sont 258 035, contre 257 860 garçons.

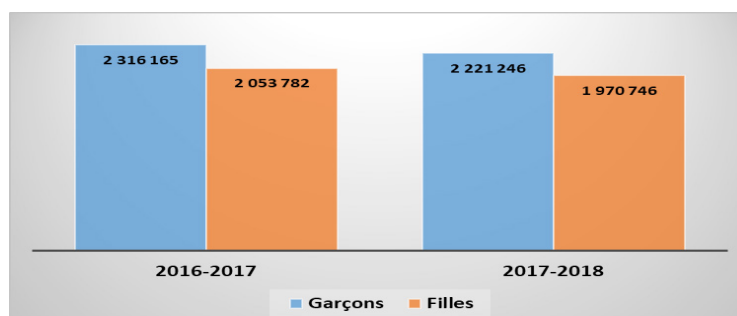
Graphique 4 : Evolution des effectifs d'élèves dans le préscolaire par sexe



Source : Annuaire statistique MINEDUB 2017-2018

Au primaire, les effectifs sont en baisse entre les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018. Globalement, les garçons sont plus nombreux que les filles, mais l'écart s'est réduit, en passant de 262 383 pour l'année 2016-2017 à 250 500 pour l'année 2017-2018, soit une diminution de 4,5%.

Graphique 5 : Evolution des effectifs d'élèves dans le primaire par sexe

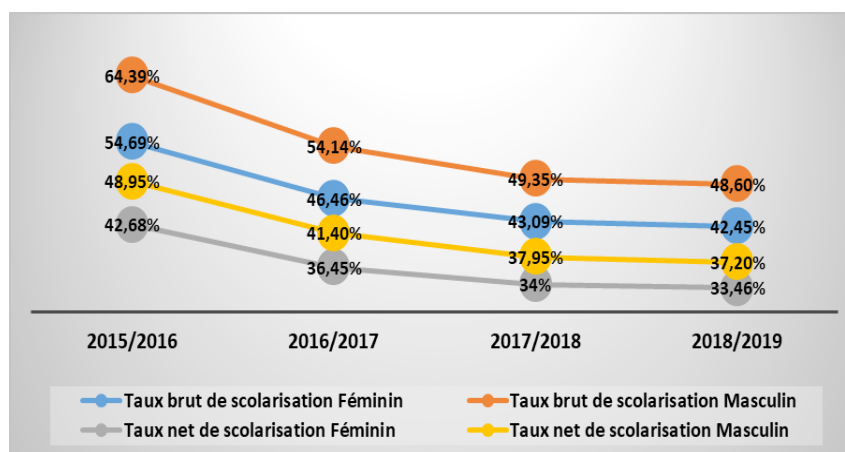


Source : Annuaire statistique MINEDUB 2017-2018

b. Enseignement secondaire

Entre 2015 et 2019, la tendance générale est à la baisse pour ce qui est de la scolarisation dans le secondaire. Toutefois, les taux de scolarisation (brut et net) chez les élèves masculins restent supérieurs à ceux des élèves féminins, quelle que soit l'année considérée.

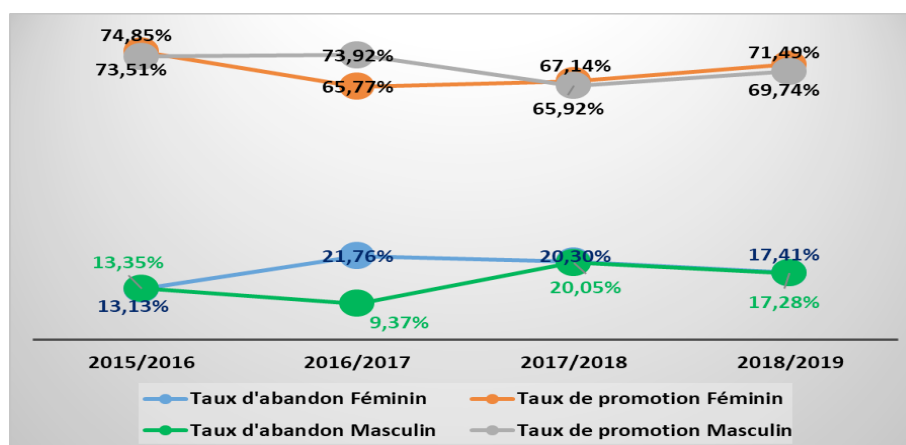
Graphique 6 : Evolution (%) des taux de scolarisation au secondaire



Source : Annuaire statistique MINESEC 2018-2019

Les taux d'abandon et de promotion dans le secondaire sont quasi-identiques entre les garçons et les filles. Toutefois, l'on constate une différence importante durant l'année scolaire 2016-2017 où le taux d'abandon chez les garçons (9,37%) est plus faible que celui des filles (21,76%). Le taux de promotion quant à lui connaît une différence de 8 points entre les garçons et les filles.

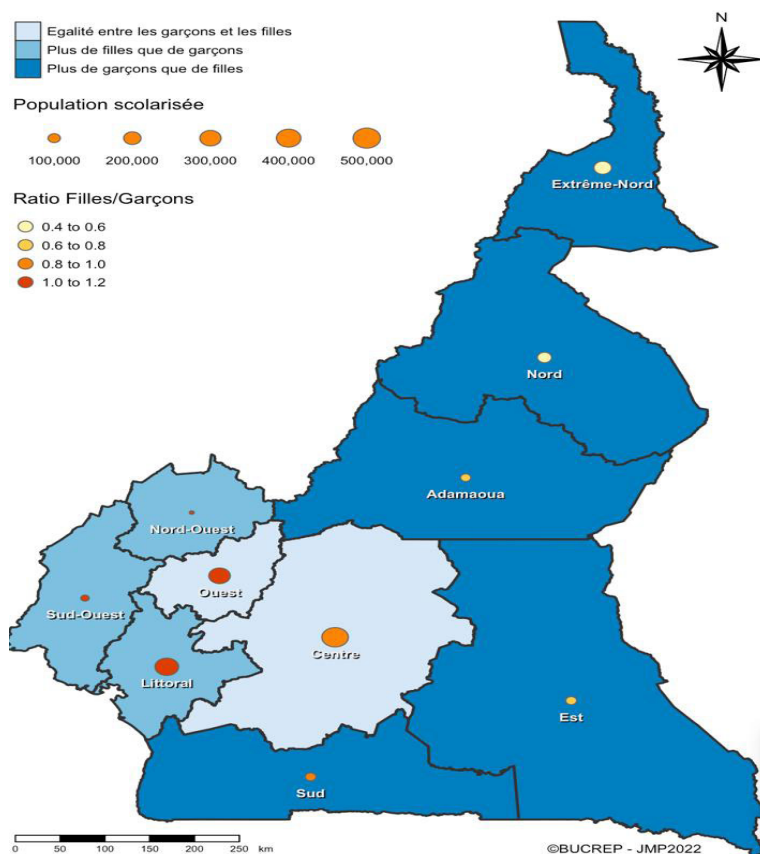
Graphique 7 : Evolution (%) des taux d'abandon et de promotion au secondaire



Source : Annuaire statistique MINESEC 2018-2019

Les indicateurs présentés montrent que les garçons sont plus représentés que les filles dans l'enseignement secondaire, tel qu'observé sur la carte 1 qui présente la répartition des élèves par sexe dans chacune des régions du Cameroun durant l'année scolaire 2018-2019. On constate que les régions du septentrion, l'Est et le Sud sont celles où la proportion de garçons est plus importante que celle des filles. Dans les régions du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les proportions des filles sont supérieures à celles des garçons.

Carte 1 : Indice de parité par sexe selon la région durant l'année scolaire 2018-2019

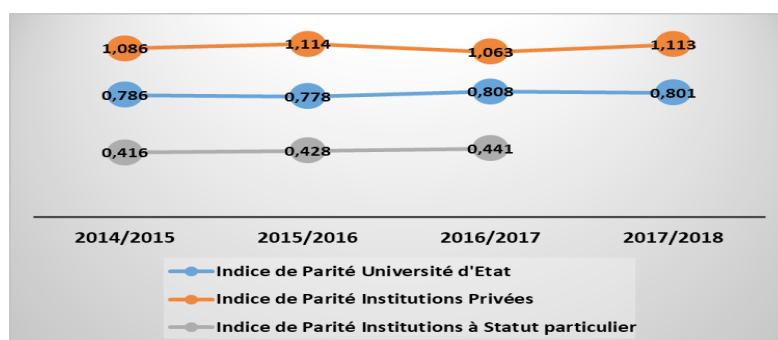


Source : Annuaire statistique MINESEC 2018-2019.

c. Enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, les inégalités entre garçons et filles semblent être plus importantes que dans les cycles d'enseignement inférieurs. Dans les universités privées, l'indice de parité est légèrement supérieur à 1, avec une représentation plus importante des filles que des garçons. Cet indice est inférieur à 1 dans les institutions publiques et plus faible encore (inférieur à 0,5) dans les institutions à statut particulier⁸, ce qui indique une représentation plus importante des garçons par rapport aux filles dans ces types d'institutions.

Graphique 8 : Evolution des indices de parité par sexe selon le type d'institutions universitaires



Source : INS, 2019.

⁸ ENSTP, INJS et SUPTIC

Une éducation de qualité protège les filles de pratiques culturelles néfastes, accroît leur participation au sein du ménage et dans la sphère communautaire, favorise l'adoption de comportements qui contribuent à la bonne santé des enfants et induit ainsi un cercle vertueux entre éducation et développement.

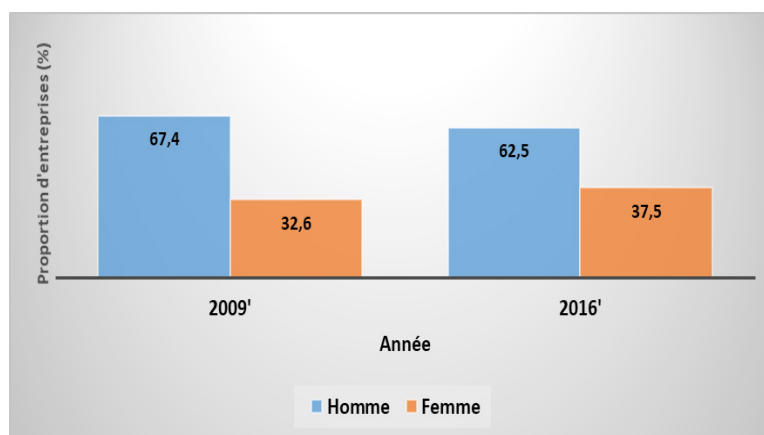
III.2. Emploi

Exploiter le dividende démographique nécessite la création d'emplois pour les personnes en âge de travailler, afin d'augmenter l'épargne intérieure et donc, l'investissement.

a. Entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat au Cameroun est davantage le fait de la gente masculine. En 2009, on constate que 67,4% des entreprises ont été créées par des hommes contre 32,6% par des femmes. Cette proportion a évolué entre 2009 et 2016, mais reste largement inférieure à celle des hommes (37,5% contre 62,5% respectivement).

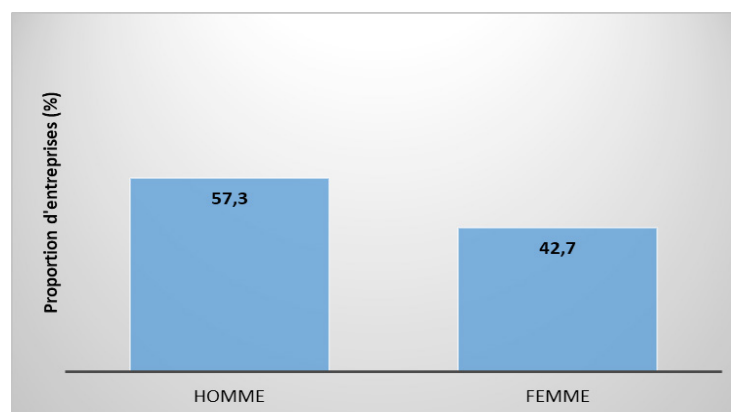
Graphique 9 : Répartition (%) des entreprises selon le sexe du promoteur



Source : INS/RGE 2009 et 2016

En 2016, la plupart des entreprises camerounaises était dirigée par les hommes (57,3%) contre 42,7% par les femmes.

Graphique 10 : Répartition (%) des entreprises selon le sexe du principal dirigeant

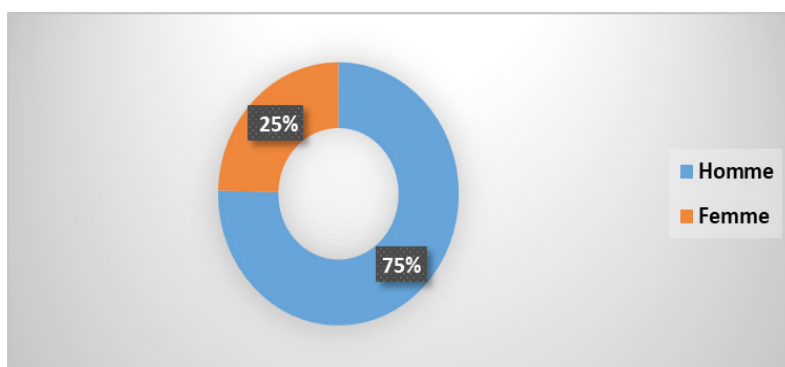


Source : INS/RGE, 2016.

b. Accès à l'emploi au sein des entreprises formelles

L'Enquête Annuelle auprès des Entreprises Formelles montre qu'en 2018, seul un employé sur quatre est une femme.

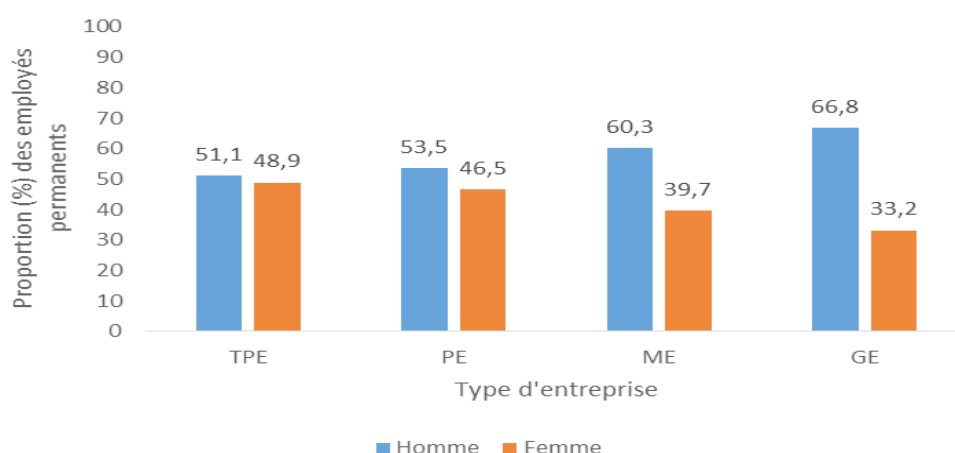
Graphique 11 : Répartition (%) du personnel permanent par sexe dans les entreprises formelles en 2018



Source : INS/EAE, 2019.

Quel que soit le type d'entreprise, les hommes sont plus représentés que les femmes. Plus l'entreprise est grande, moins il y a de femmes qui y travaillent. L'écart le plus significatif s'observe au sein des Grandes Entreprises (66,8% d'hommes et 33,2% de femmes, soit 33,4 points).

Graphique 12 : Répartition (%) des employés permanents par type d'entreprise selon le sexe



Source : INS/RGE, 2016

Les disparités observées entre hommes et femmes pourraient traduire, dans l'ensemble, un problème d'accès à l'information ou de compétences chez les femmes d'une part, et une faible confiance aux compétences féminines ou la survivance de barrières sociales et culturelles, du côté des employeurs et promoteurs d'entreprises, d'autre part.

ENCADRE 1 : LE PROJET SWEDD ET L'ACCELERATION DE L'ATTEINTE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Le projet SWEDD «Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel» a été lancé en novembre 2015 avec le soutien financier de la Banque Mondiale, l'appui technique du Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS). Il vise globalement à accélérer la transition démographique, à déclencher le dividende démographique et à réduire les inégalités de genre dans la région du Sahel. Il s'agit de créer une demande pour les produits et services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN), en favorisant le changement social et de comportement y compris l'abandon des pratiques socioculturelles nocives à l'expression du potentiel des adolescentes et l'autonomisation des femmes et des filles et de renforcer les capacités régionales.

Le projet SWEDD1 couvrait sept pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad). D'autres pays, tels la Guinée et le Cameroun ont rejoint le projet SWEDD2 en 2020. Concernant le Cameroun, le Gouvernement a pris en 2019, l'initiative d'adhésion au projet SWEDD2 qui se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée, et s'étend aux régions confrontées aux mêmes défis démographiques que ceux du Sahel : l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Ces régions sont celles où on retrouve la prévalence des mariages d'enfants et les taux de grossesses précoces les plus élevés.

Les principales cibles du projet sont les adolescentes et jeunes femmes des pays du Sahel, principalement celles âgées de 10 à 19 ans, y compris celles qui peuvent être vulnérables ou issues des populations marginalisées, qui bénéficient d'un ensemble intégré d'interventions, pour influencer les normes sociales concernant les filles. Les bénéficiaires secondaires sont des enfants, des hommes, des agents de santé, des représentants du gouvernement, des membres de la société civile, des chefs communautaires et religieux.

Source : Document projet «autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel, phase 2 (SWEDD2)», 2020.

III.3. Santé

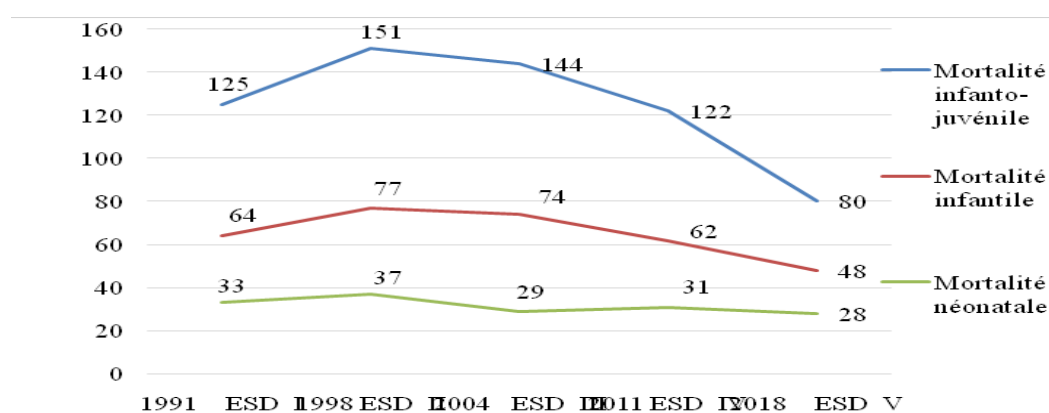
Plusieurs indicateurs de la santé, témoignant du bon état de la population et de l'efficacité du système sanitaire, permettent d'apprécier le dividende démographique. Parmi eux figurent la mortalité infantile, la mortalité maternelle, l'espérance de vie et l'investissement du gouvernement dans le secteur de la santé.

a. Mortalité des enfants

Au cours des 20 dernières années, la mortalité infantile a légèrement baissé au Cameroun, comme l'indique le graphique 13. Au-delà de la tendance générale, les risques de

décéder sont plus élevés parmi les garçons que les filles, quelle que soit la composante de la mortalité avant cinq ans considérée.

Graphique 13 : Evolution (‰) de la mortalité des enfants au Cameroun



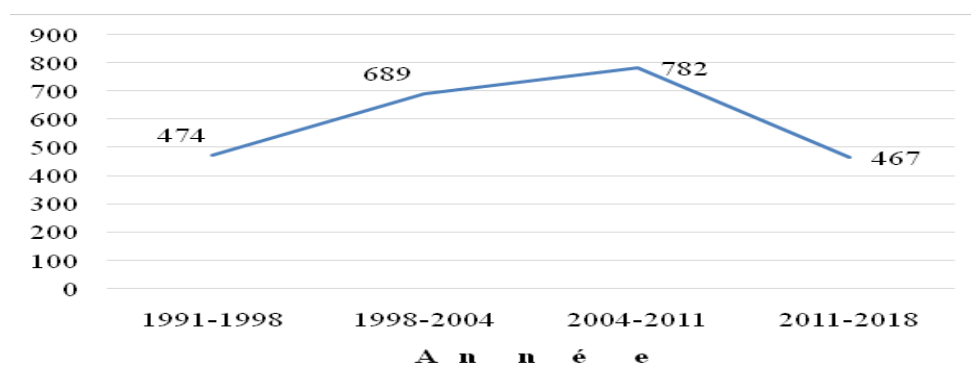
Source : EDSC-V, 2018.

La faible baisse de la mortalité infantile n'est pas favorable à l'atteinte rapide de la fenêtre d'opportunité du dividende démographique.

b. Santé reproductive et mortalité maternelle

La Santé Reproductive (SR) est un facteur important pour la modification de la structure de la population. La mortalité maternelle permet d'examiner l'efficacité des soins pré et postnataux, le suivi des femmes et le fonctionnement des services de SR. Entre 1991 et 2011, le Cameroun a connu une hausse de la mortalité maternelle comme l'indique le graphique 14. Elle a atteint le niveau de 782 décès pour 100000 naissances vivantes entre 2004 et 2011. Toutefois, entre 2011 et 2018, la tendance est à la baisse.

Graphique 14 : Evolution (‰/0000) du Rapport de Mortalité liée à la Grossesse



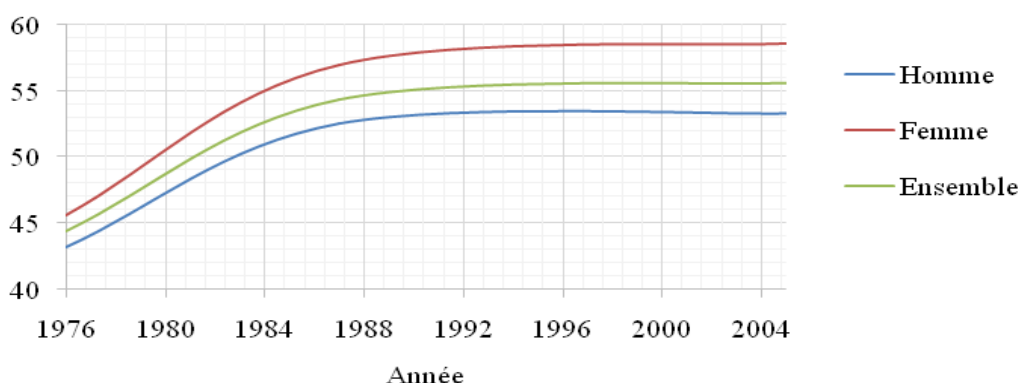
Source : EDSC-V, 2018.

En outre, 3% de femmes accouchent avant 15 ans et les grossesses non désirées sont à la hausse, passant de 26,5% à 28,5% entre 1998 et 2018. La demande en PF quant à elle a augmenté, passant de 38 % à 42 % entre 1991 et 2018. Cette évolution ne favorise pas la baisse de fécondité souhaitée pour amorcer la transition démographique et bénéficier du dividende démographique.

c. Espérance de vie à la naissance

C'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie. L'allongement de l'espérance de vie serait lié à la hausse des dépenses de santé, à l'adoption de modes de vie plus sains et à l'amélioration des conditions socio-économiques.

Graphique 15 : Evolution (années) de l'espérance de vie au Cameroun



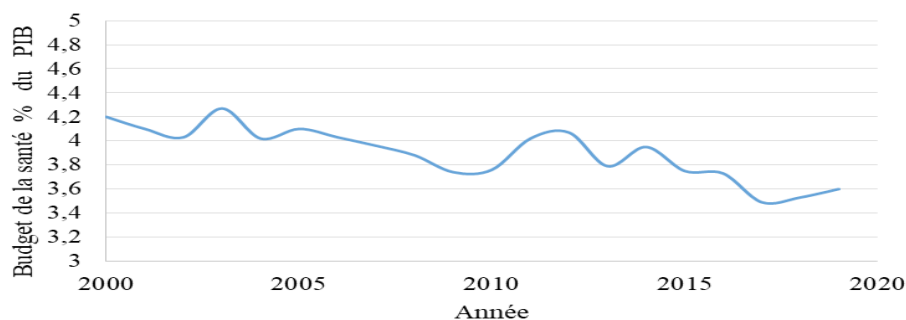
Source : BUCREP, RGPH 2005.

La courbe de l'espérance révèle une légère augmentation entre 1976 et 1987, puis une stagnation depuis les années 1990. Il est également observé que les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

d. Investissements dans la santé

L'OMS (2017) évalue les investissements publics en santé pour une rentabilité attendue à une valeur oscillant entre 5,7 et 7,5% du PIB. Cette proportion qualifiée d'efficacité allocative n'est pas encore atteinte au Cameroun, comme le montre le graphique 16.

Graphique 16 : Evolution (%) du budget de la santé dans le PIB



Source : Données de la Banque Mondiale (2022) en ligne ⁹

L'insuffisance des investissements constatée impacte particulièrement le domaine de la SR, ne permettant pas d'aboutir à une amélioration conséquente des indicateurs démographiques ayant un impact sur l'accélération du dividende démographique.

⁹ Cf. <https://www.macrotrends.net/countries/CMR/cameroon/healthcare-spending>, consulté le 26/06/2022

IV. QUELS SONT LES PRINCIPAUX DEFIS DE LA REDUCTION DES INEGALITES DE GENRE POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU CAMEROUN ?

La question du dividende démographique doit être appréhendée selon les rapports sociaux de genre, des normes, des valeurs et des pratiques sociales qui régissent les relations entre les hommes et les femmes au niveau des ménages, des familles et des communautés. Cela permettra de mettre en place des mesures idoines pour résoudre les problèmes démographiques, économiques et sociales qui freinent l'atteinte du dividende démographique.

IV.1. En matière d'éducation

Le principal défi est de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, notamment dans les institutions publiques et celles à statut particulier. En effet, renforcer l'éducation de la jeune fille contribue à ouvrir des perspectives à la capture du dividende démographique. La scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire contribue à accroître le déclin de la fécondité (par l'accès aux méthodes modernes de PF), à retarder leur mariage et la première grossesse et leur ouvre de nouvelles possibilités au-delà de leur rôle traditionnel dans la maison. De plus, l'amélioration des possibilités d'éducation permet aux filles d'acquérir les compétences dont elles ont besoin pour intégrer le secteur formel de l'emploi et percevoir des salaires plus élevés, ce qui contribue à l'épargne et à l'investissement.

IV.2. En matière d'emploi

Le défi majeur est de réduire les inégalités de genre en matière d'accès à l'emploi dans le secteur formel, de création d'entreprises et d'accès aux postes de dirigeants d'entreprises. En effet, favoriser leur accès aux emplois décents permettrait de leur garantir des revenus élevés et une protection sociale, ce qui contribuerait à leur autonomisation et à l'augmentation de l'épargne intérieure nécessaire à l'investissement. Au Cameroun, la majorité des femmes exercent dans le secteur informel de l'économie, en raison d'un faible niveau d'instruction, d'un manque de qualifications ou d'un environnement peu favorable à la création d'entreprises. La réduction des inégalités de genre concerne également l'accès aux crédits bancaires pour favoriser l'auto-entrepreneuriat, l'amélioration du climat des affaires (mise en place d'un environnement propice à la création des petites et moyennes entreprises ; mesures fiscales et douanières incitatives).

IV.3. En matière de santé

Deux défis majeurs sont à relever :

- **renforcer les investissements dans les programmes de santé visant à améliorer la santé des populations en général et en particulier la santé maternelle et infantile ;**
- **renforcer l'utilisation des services de SR pour satisfaire les demandes en PF, qui contribuent à la réduction de la fécondité.**

Le renforcement de l'engagement politique et l'accroissement des ressources pour le planning familial sont essentiels pour envisager de faire du dividende démographique une réalité. En effet, les femmes qui peuvent choisir quand et à quelle fréquence elles veulent

avoir un enfant, sont plus susceptibles d'avoir moins d'enfants. Par ailleurs, à travers la promotion de l'utilisation de contraceptifs modernes, les taux de fécondité baissent et le pays peut amorcer un changement de la structure par âge de sa population, ouvrant ainsi la voie au dividende démographique.

IV.4. En matière de production de données statistiques

Sur le plan de la statistique, le défi majeur est de renforcer la collecte régulière des données car en l'absence d'indicateurs, les problèmes demeurent invisibles et les politiques appropriées ne sont pas mises en œuvre. En effet, disposer de données à jour sur les 4 piliers du dividende démographique (santé, éducation, emploi, gouvernance) est indispensable pour identifier les problèmes et formuler les politiques à mettre en œuvre, pour espérer tirer profit du dividende démographique.

Encadré 2 : Les PDIs et la planification : quand la collecte des données s'impose !

La population selon sa croissance, ses mouvements, ou les problèmes affectant sa structure (groupes d'âges, sexe, autres variables clés), agit sur les autres domaines de la vie. Elle peut entraîner des crises : i) économique, à travers le chômage, la qualité de l'emploi et la baisse de la croissance ; ii) environnementale avec la pression sur les écosystèmes; iii) politique à travers les revendications de participation à la gestion de la *Res publica* ou chose publique; iv) sociale au vu des besoins quotidiens alimentaires, scolaires, sanitaires, etc. Cette relation s'avère réciproque puisque toutes ces crises occasionnent des déplacements de populations ou la modification de sa composition. Voilà pourquoi il est important à tout moment d'avoir des informations statistiques exactes concernant la population, afin de mieux orienter les décideurs car comme le pensait Pythagore, les chiffres gouvernent le monde.

Depuis l'année 2014 avec Boko Haram à l'Extrême-Nord, puis 2017 avec l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Cameroun est devenu un pays abritant un grand nombre de Personnes Déplacées Internes (PDIs). Ces hommes, femmes et enfants en migration forcée bousculent sous silence les équilibres dans les régions et villes qui les accueillent. A ce jour, les chiffres publiés par les ONG qui s'en occupent sont en permanence contestés. Dès lors, le gouvernement camerounais fait face à un problème de données fiables pour mieux gérer ces populations. Combien sont les PDIs ? Qui sont-elles ? Où les trouve-t-on ? Quels sont leurs besoins spécifiques en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de logements et autres ? Quels défis réels posent-elles aux gouvernants camerounais ? Comment venir à bout de tous ces challenges pour un Cameroun de 26 millions d'habitants ? Ces questions invitent le pays à relever des défis en matière de collectes spécifiques de données sur cette catégorie de population, en vue d'une meilleure prise de décisions et d'interventions efficaces.

Source : BUCREP (sous presse).

IV.5. En matière de gouvernance

Enfin, il est nécessaire de renforcer la gouvernance car l'exploitation du dividende démographique n'est pas automatique et nécessite des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance. La bonne gouvernance comprend l'État de droit, la stabilité, la sécurité, l'efficacité et la reddition des comptes. Cela implique d'avoir des institutions fortes et transparentes.

V. QUELLES ACTIONS À MENER ?

L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont indispensables pour tirer profit du dividende démographique. A cet effet, les actions suivantes pourraient être mises en oeuvre :

- multiplier les politiques/programmes/projets visant à encourager la scolarisation des filles et leur maintien dans le système scolaire ;
- multiplier les politiques/programmes/projets visant à encourager les femmes à suivre des formations professionnelles, surtout dans des domaines où elles sont peu représentées, notamment des filières scientifiques ;
- organiser des séances de sensibilisation à l'attention des femmes, afin de les encourager à postuler à des postes où elles sont peu représentées ;
- organiser des séances de sensibilisation, de conscientisation à l'attention des hommes et des promoteurs d'entreprises en général, afin de lutter contre les barrières psychologiques et socioculturelles sources de discriminations ;
- ventiler les données par âge, sexe, milieu rural/urbain, groupes de population tels que les personnes vivant avec un handicap, les réfugiés et les déplacés internes, afin de déceler des schémas récurrents, des tendances et d'autres informations importantes que masquent des données d'ensemble.

POUR CONCLURE : QUE RETENIR DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ?

Pour espérer capturer le dividende démographique, il faut maîtriser la croissance rapide de la population. Des efforts doivent être intensifiés afin de : i) promouvoir le planning familial volontaire, ii) améliorer la survie de l'enfant et, iii) élargir les possibilités d'éducation des filles et d'emploi des filles pour les rendre plus autonomes.

BIBLIOGRAPHIE

BUCREP (2010). 3ème RGPH : Projections démographiques.

BUCREP (2010). 3ème RGPH : Rapports de présentation des résultats.

BUCREP (2020). Les grossesses non désirées au Cameroun. Rapport National sur l'Etat de la Population 2020.

CAMEROUN (2020). Document projet "autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel, phase 2 (SWEDD2).

CEA (2013). Initier le dividende démographique en atteignant une baisse de la fécondité, Industrialization for an emerging Africa, 21-26 mars 2013, Abidjan, Côte d'Ivoire.

ELOUNDOU ENYEGUE, P. (2014). « le dividende démographique : Brève introduction », communication présentée lors de la conférence internationale et symposium national sur « le dividende démographique en Afrique », Yaoundé, 31 mars-04 avril 2014.

GUENGANT, J. P. (2011). Comment bénéficier du dividende démographique ? Paris, IRD-AFD.

GUENGANT, J. P. (2013). Population, développement et dividende démographique au Tchad, Paris, AFD

HARTMANN L. (2009). Comparaison des systèmes de santé des pays développés ; Réalités Cardiologiques • N° 254 - Cahier 1 • 15-28 Février 2009.

INS (2016). Deuxième Recensement Général des Entreprises en 2016 (RGE-2), Rapport principal.

INS (2019). Annuaire statistique du Cameroun : Chapitre 5 : EDUCATION ET RECHERCHE.

INS (2019). Enquête Annuelle dans les Entreprises (EAE), Rapport 2019.

INS (2020). Rapport de l'Enquête Démographique et de Santé 2018.

MINEDUB (2018). Annuaire statistique 2017/2018.

MINESEC (2019). Annuaire statistique du MINESEC 2018/2019.

OMS (2017). Communiqué de presse du 7 juillet 2017 à GENÈVE, voir <https://www.who.int/fr/news/item/17-07-2017-who-estimates-cost-of-reaching-global-health-targets-by-2030> , consulté le 26/06/2022

PRB (2013). Le potentiel des jeunes pour un dividende démographique : investir dans la santé, l'éducation et la création d'emplois. Conférence internationale sur le planning familial ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE 12-15 NOVEMBRE 2013.

RABIER, S. (2020). « Les enjeux du dividende démographique pour les pays d'Afrique. Une perspective de genre », dans : *Les enjeux du dividende démographique pour les pays d'Afrique. Une perspective de genre*, sous la direction de RABIER Serge. Paris Cedex 12, Agence française de développement, « Policy Paper », 2020, p. 1-27. DOI : 10.3917/afd.rabie.2020.01.0001. URL : <https://www.cairn.info/--1000000148913-page-1.htm>

RESEAU FRANET (2018). Le dividende démographique en Afrique. Premiers signes et estimation par la méthode de décomposition. (https://iussp.org/sites/default/files/DDE_2018.pdf).

UNFPA, Banque Mondiale (Projet SWEDD) (2013). Programmation du dividende démographique : de la théorie à l'expérience. Health.

Voir <https://www.macrotrends.net/countries/CMR/cameroon/healthcare-spending> pour les données de la Banque Mondiale, consulté le 26/06/2022.

<https://www.globalpartnership.org/fr/blog/tirer-parti-du-dividende-demographique-en-financiant-leducation-des-filles-et-favorisant-legalite-des-sexes-en-afrique>, consulté le 30/06/2022.

NOTES

[illegible]



Nos Missions

Le BUCREP assiste les pouvoirs publics et les acteurs du développement dans la prise en compte des phénomènes démographiques pour l'élaboration et l'application des stratégies de développement socio-économique dans le cadre des objectifs prioritaires définis par le Gouvernement.

A ce titre il est chargé :

- de concevoir la méthodologie des recensements et enquêtes à caractère démographique et d'en assurer l'exécution ;
- d'élaborer et d'assurer le suivi des programmes d'études démographiques en vue de permettre la prise en compte de la variable « Population » dans le processus de développement socio-économique ;
- d'élaborer des indicateurs sociodémographiques à travers des recensements, études, recherches et enquêtes auprès de la population.

Nos Partenaires

Administrations publiques, collectivités territoriales décentralisées, organismes publics et parapublics, organisations internationales, investisseurs privés, partenaires au développement, ONG...

Our Missions

BUCREP assists public authorities and other development stakeholders in taking into account demographic variables in the formulation and implementation of socio-economic development strategies within the framework of priority objectives defined by Government.

In this connection, it is responsible for :

- designing and implementing censuses and demographic surveys methodologies;
- initiating and following up of population study programmes so as to promote the consideration of demographic variables in socio-economic planning;
- and estimating socio-demographic indicators from censuses and demographic surveys.

Our Partners

Government services, local governments, public and parapublic bodies, international organizations, investors, development partners, NGO,...

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population



Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org